

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Les informations présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis par les autorités officielles. Il incombe à chaque passager de vérifier les exigences et restrictions en vigueur avant la réservation et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PROGRAMME D'EXEMPTION DE VISA (ESTA)	HORS PROGRAMME D'EXEMPTION DE VISA (NON ESTA)
HIVER 2025/26 ÉTATS-UNIS, HONDURAS, MEXIQUE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, PUERTO RICO, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS MINIMUM + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta Conformément à la réglementation des services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA ayant séjourné à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ne peuvent pas voyager aux États-Unis avec l'ESTA et doivent obligatoirement solliciter un visa américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction s'applique également aux personnes disposant d'une double nationalité (pays exempté de visa + Cuba) au moment de leur demande d'ESTA. DES CONTRÔLES STRICTS SERONT EFFECTUÉS À L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN. Cette mesure ne concerne pas les passagers ayant visité Cuba avant le 12 janvier 2021. Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Un titre de séjour en cours de renouvellement n'est pas valable. PAYS SOUMIS À L'ESTA : Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunéi, Chili, Croatie, République tchèque*, Danemark, Estonie*, Finlande, France, Allemagne, Grèce*, Hongrie*, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Corée du Sud*, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan **, Royaume-Uni. * Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport) ** Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport), et le numéro d'identité personnel. MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 OU 6 MOIS MINIMUM (selon les exigences des États-Unis, à entrée double ou multiple) Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Les ressortissants des pays listés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et doivent simplement être en possession d'un passeport avec UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE SUGGÉRÉE DE 3 MOIS. Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Aruba, Bahamas, La Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi, Bulgarie, Birmanie, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Dominique, République dominicaine, Égypte, Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe. MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.

ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, JAMAÏQUE, ARUBA, COLOMBIE, COSTA RICA, HONDURAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, ARUBA, BONAIRE, CURAÇAO, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, JAMAÏQUE, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, MEXIQUE, ÎLES CAÏMANS, JAMAÏQUE, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, SAINT-MARTIN, ÎLES VIERGES, SAINT-KITTS-ET-NEVIS, ANTIGUA-ET-BARBUDA, PORTO RICO, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, JAMAÏQUE, COLOMBIE, COSTA RICA, HONDURAS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, ÎLES VIERGES, SAINT-KITTS-ET-NEVIS, SAINT-MARTIN, ANTIGUA-ET-BARBUDA, PORTO RICO, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, ÎLES CAÏMANS, JAMAÏQUE, COLOMBIE, HONDURAS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS MINIMUM + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta Conformément à la réglementation des services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA ayant séjourné à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ne peuvent pas voyager aux États-Unis avec l'ESTA et doivent obligatoirement solliciter un visa américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction s'applique également aux personnes disposant d'une double nationalité (pays exempté de visa + Cuba) au moment de leur demande d'ESTA. DES CONTRÔLES STRICTS SERONT EFFECTUÉS À L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN. Cette mesure ne concerne pas les passagers ayant visité Cuba avant le 12 janvier 2021. Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Un titre de séjour en cours de renouvellement n'est pas valable. PAYS SOUMIS À L'ESTA : Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunéi, Chili, Croatie, République tchèque*, Danemark, Estonie*, Finlande, France, Allemagne, Grèce*, Hongrie*, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Corée du Sud*, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan **, Royaume-Uni. * Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport) ** Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport), et le numéro d'identité personnel. MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 OU 6 MOIS MINIMUM (selon les exigences des États-Unis, à entrée double ou multiple) Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Les ressortissants des pays listés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et doivent simplement être en possession d'un passeport avec UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE SUGGÉRÉE DE 3 MOIS. Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, La Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi, Bulgarie, Birmanie, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Dominique, République dominicaine, Égypte, Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe. MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Les passagers devront signer un formulaire de rupture de voyage (« <i>Break of Voyage</i> ») s'ils doivent débarquer avant le retour aux États-Unis, sous peine de se voir refuser l'embarquement. Les passagers titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne sont pas concernés par cette restriction. Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.
---	---	--

	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS
ÉTATS-UNIS, MEXIQUE, ÎLES CAÏMANS, JAMAÏQUE, CURAÇAO, ARUBA, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, JAMAÏQUE, COLOMBIE, COSTA RICA, HONDURAS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, JAMAÏQUE, ARUBA, COLOMBIE, HONDURAS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS	PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS MINIMUM + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta Conformément à la réglementation des services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA ayant séjourné à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ne peuvent pas voyager aux États-Unis avec l'ESTA et doivent obligatoirement solliciter un visa américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction s'applique également aux personnes disposant d'une double nationalité (pays exempté de visa + Cuba) au moment de leur demande d'ESTA. DES CONTRÔLES STRICTS SERONT EFFECTUÉS À L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN. Cette mesure ne concerne pas les passagers ayant visité Cuba avant le 12 janvier 2021. Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Un titre de séjour en cours de renouvellement n'est pas valable. PAYS SOUMIS À L'ESTA : Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunéi, Chili, Croatie, République tchèque*, Danemark, Estonie*, Finlande, France, Allemagne, Grèce*, Hongrie*, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Corée du Sud*, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan **, Royaume-Uni. <i>* Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport)</i> <i>** Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport), et le numéro d'identité personnel.</i> MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.	PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 OU 6 MOIS MINIMUM (selon les exigences des États-Unis, à entrée double ou multiple) Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Les ressortissants des pays listés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et doivent simplement être en possession d'un passeport avec UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE SUGGÉRÉE DE 3 MOIS. Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, La Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi, Bulgarie, Birmanie, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Dominique, République dominicaine, Égypte, Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe. MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Les passagers devront signer un formulaire de rupture de voyage (« <i>Break of Voyage</i> ») s'ils doivent débarquer avant le retour aux États-Unis, sous peine de se voir refuser l'embarquement. Les passagers titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne sont pas concernés par cette restriction. Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.

ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, MEXIQUE, ÎLES CAÏMANS, JAMAÏQUE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, PORTO RICO, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, MEXIQUE, ÎLES CAÏMANS, JAMAÏQUE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, PORTO RICO, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, MEXIQUE, ÎLES CAÏMANS, JAMAÏQUE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, MEXIQUE, BELIZE, MEXIQUE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS MINIMUM + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta Conformément à la réglementation des services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA ayant séjourné à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ne peuvent pas voyager aux États-Unis avec l'ESTA et doivent obligatoirement solliciter un visa américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction s'applique également aux personnes disposant d'une double nationalité (pays exempté de visa + Cuba) au moment de leur demande d'ESTA. DES CONTRÔLES STRICTS SERONT EFFECTUÉS À L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN. Cette mesure ne concerne pas les passagers ayant visité Cuba avant le 12 janvier 2021. Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Un titre de séjour en cours de renouvellement n'est pas valable. PAYS SOUMIS À L'ESTA : Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunéi, Chili, Croatie, République tchèque*, Danemark, Estonie*, Finlande, France, Allemagne, Grèce*, Hongrie*, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Corée du Sud*, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan **, Royaume-Uni. <i>* Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport)</i> <i>** Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport), et le numéro d'identité personnel.</i> MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.	INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 OU 6 MOIS MINIMUM (selon les exigences des États-Unis, à entrée double ou multiple) Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Les ressortissants des pays listés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et doivent simplement être en possession d'un passeport avec UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE SUGGÉRÉE DE 3 MOIS. Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, La Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi, Bulgarie, Birmanie, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Dominique, République dominicaine, Égypte, Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe. MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.
--	---	---

ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS MINIMUM + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta Conformément à la réglementation des services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA ayant séjourné à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ne peuvent pas voyager aux États-Unis avec l'ESTA et doivent obligatoirement solliciter un visa américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction s'applique également aux personnes disposant d'une double nationalité (pays exempté de visa + Cuba) au moment de leur demande d'ESTA. DES CONTRÔLES STRICTS SERONT EFFECTUÉS À L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN. Cette mesure ne concerne pas les passagers ayant visité Cuba avant le 12 janvier 2021. Un titre de séjour en cours de renouvellement n'est pas valable. PAYS SOUMIS À L'ESTA : Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunéi, Chili, Croatie, République tchèque*, Danemark, Estonie*, Finlande, France, Allemagne, Grèce*, Hongrie*, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Corée du Sud*, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan **, Royaume-Uni. <i>* Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e- Passport)</i> <i>** Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport), et le numéro d'identité personnel.</i> MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 OU 6 MOIS MINIMUM (selon les exigences des États-Unis, à entrée double ou multiple) Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Les ressortissants des pays listés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et doivent simplement être en possession d'un passeport avec UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE SUGGÉRÉE DE 3 MOIS. Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, La Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi, Bulgarie, Birmanie, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Dominique, République dominicaine, Égypte, Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint- Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe. MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (<i>Visa Waiver Program</i>). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.
---	---	---

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Les informations présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis par les autorités officielles. Il incombe à chaque passager de vérifier les exigences et restrictions en vigueur avant la réservation et avant le départ de la croisière.

ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS ÉTATS-UNIS, MEXIQUE, HONDURAS, MEXIQUE, ÉTATS-UNIS	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS MINIMUM + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Conformément à la réglementation des services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA ayant séjourné à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ne peuvent pas voyager aux États-Unis avec l'ESTA et doivent obligatoirement solliciter un visa américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction s'applique également aux personnes disposant d'une double nationalité (pays exempté de visa + Cuba) au moment de leur demande d'ESTA. DES CONTRÔLES STRICTS SERONT EFFECTUÉS À L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN. Cette mesure ne concerne pas les passagers ayant visité Cuba avant le 12 janvier 2021 Un titre de séjour en cours de renouvellement n'est pas valable. PAYS SOUMIS À L'ESTA : Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunéi, Chili, Croatie, République tchèque*, Danemark, Estonie*, Finlande, France, Allemagne, Grèce*, Hongrie*, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Corée du Sud*, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan **, Royaume-Uni. <i>* Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport)</i> <i>** Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport), et le numéro d'identité personnel.</i> MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.	INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 OU 6 MOIS MINIMUM (selon les exigences des États-Unis, à entrée double ou multiple) Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Les ressortissants des pays listés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et doivent simplement être en possession d'un passeport avec UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE SUGGÉRÉE DE 3 MOIS. Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, La Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi, Bulgarie, Birmanie, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Dominique, République dominicaine, Égypte, Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe. MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.
--	---	---

	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS	INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS
ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS	PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS MINIMUM + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta	PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 OU 6 MOIS MINIMUM (selon les exigences des États-Unis, à entrée double ou multiple)
ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, MEXIQUE, HONDURAS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS	Conformément à la réglementation des services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA ayant séjourné à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ne peuvent pas voyager aux États-Unis avec l'ESTA et doivent obligatoirement solliciter un visa américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat.	Autres ports d'escale : aucun autre visa requis.
ÉTATS-UNIS, PORTO RICO, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS	Cette restriction s'applique également aux personnes disposant d'une double nationalité (pays exempté de visa + Cuba) au moment de leur demande d'ESTA.	Les ressortissants des pays listés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et doivent simplement être en possession d'un passeport avec UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE SUGGÉRÉE DE 3 MOIS.
ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, JAMAÏQUE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS	DES CONTRÔLES STRICTS SERONT EFFECTUÉS À L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN.	Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, La Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi, Bulgarie, Birmanie, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Dominique, République dominicaine, Égypte, Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.
ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, MEXIQUE, ÉTATS-UNIS	Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Un titre de séjour en cours de renouvellement n'est pas valable.	MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program).
ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, MEXIQUE, ÉTATS-UNIS	PAYS SOUMIS À L'ESTA : Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunéi, Chili, Croatie, République tchèque*, Danemark, Estonie*, Finlande, France, Allemagne, Grèce*, Hongrie*, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Corée du Sud*, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan **, Royaume-Uni.	MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program).
ÉTATS-UNIS, MEXIQUE, BELIZE, HONDURAS, ÉTATS-UNIS	MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program).	MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program).
ÉTATS-UNIS, MEXIQUE, BELIZE, HONDURAS, MEXIQUE, ÉTATS-UNIS	Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/	Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/
ÉTATS-UNIS, ÎLES TURQUES-ET-CAÏQUES, BAHAMAS, PORT CANAVERAL	Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.	Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.



Dernière mise à jour : 29 septembre 2025

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Les informations présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis par les autorités officielles. Il incombe à chaque passager de vérifier les exigences et restrictions en vigueur avant la réservation et avant le départ de la croisière.

UNITED STATES, BAHAMAS, DOMINICAN REPUBLIC, UNITED STATES UNITED STATES, BAHAMAS, UNITED STATES UNITED STATES, MEXICO, HONDURAS, MEXICO, BAHAMAS, UNITED STATES	INFORMATIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS MINIMUM + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA. https://esta.cbp.dhs.gov/esta Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Conformément à la réglementation des services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA ayant séjourné à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ne peuvent pas voyager aux États-Unis avec l'ESTA et doivent obligatoirement solliciter un visa américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction s'applique également aux personnes disposant d'une double nationalité (pays exempté de visa + Cuba) au moment de leur demande d'ESTA. DES CONTRÔLES STRICTS SERONT EFFECTUÉS À L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN. Cette mesure ne concerne pas les passagers ayant visité Cuba avant le 12 janvier 2021. Un titre de séjour en cours de renouvellement n'est pas valable PAYS SOUMIS À L'ESTA : Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunéi, Chili, Croatie, République tchèque*, Danemark, Estonie*, Finlande, France, Allemagne, Grèce*, Hongrie*, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Corée du Sud*, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan **, Royaume-Uni. <i>* Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport)</i> <i>** Le passeport doit être lisible en machine, avec puce électronique intégrée contenant les informations de la page de données du passeport = passeport électronique (e-Passport), et le numéro d'identité personnel.</i> MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.	INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 OU 6 MOIS MINIMUM (selon les exigences des États-Unis, à entrée double ou multiple) Autres ports d'escale : aucun autre visa requis. Les ressortissants des pays listés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et doivent simplement être en possession d'un passeport avec UNE VALIDITÉ RESIDUELLE SUGGÉRÉE DE 3 MOIS. Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, La Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi, Bulgarie, Birmanie, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Dominique, République dominicaine, Égypte, Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe. MISE À JOUR IMPORTANTE : La restriction liée à l'ESTA pour les ressortissants hongrois a été levée depuis le 30 septembre 2025. Il est désormais possible de faire une demande ESTA normalement, comme tous les autres pays membres du programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program). Le programme ESTA est administré par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security - DHS) via Customs and Border Protection (CBP). Pour plus d'informations sur l'ESTA et la réglementation liée aux anciens pays désignés comme sponsors du terrorisme, merci de consulter directement le site officiel du CBP. https://esta.cbp.dhs.gov/ Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci devra faire une demande de visa B1/B2. De même, les demandeurs ayant voyagé dans des pays désignés comme soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA devront faire une demande de visa B1/B2. Veuillez noter que les délais actuels de traitement des visas B1/B2 sont longs : les demandeurs sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de voyage.
---	---	---